

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n° 2012-11 en date du 08/03/2012 approuvant le contrat de maintenance du matériel informatique :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 08 Mars 2012, à 20H30, suivant convocation en date du 01 Mars 2012, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

Melle Aurore DUFOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	4	11	15	15	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, ALAMARGOT Sylvie, DESROCHE Roger, BABAUDOU Pascal, BERGER Thierry, COUSTY Gilles, DUCHEZ Michel, DUFOUR Aurore, HARGE Andrée, PAGO Corinne.

Représentés : MM. GILLES Dominique procuration à ALAMARGOT Sylvie, COLLENNE Michèle procuration à FAUCHER Alain, DUTHEIL Rachel procuration à LEBLOIS Jean-Claude, PASQUET Christophe procuration à DESROCHE Roger.

M. Alain FAUCHER, Maire Adjoint, expose au Conseil Municipal, que le contrat de maintenance du matériel informatique de la mairie est arrivé à échéance au 31/12/2011.

Il présente donc au Conseil Municipal les offres deux sociétés sollicitées en vue d'assurer ce service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**APPROUVE** le contrat de prestation et d'assistance informatique proposé par la Société EVA TEAMS pour un montant de 473,62 € par an.

**PRECISE** que le contrat sera signé pour une durée de trois ans.

Fait à La Geneytouse, le 10 Mars 2012

Le Maire,

  
Jean-Claude LEBLOIS

